



Par Xavier Paper,
associé,
Paper Audit & Conseil

Acquisition d'une société étrangère : le traitement IFRS d'un instrument de couverture libellé en devise étrangère

Les variations de taux de change affectant l'instrument de couverture permettent de neutraliser les variations de taux de change affectant l'investissement net.

Lorsqu'un groupe de la zone euro acquiert une filiale dans un pays étranger (par exemple aux Etats-Unis), il est susceptible de s'endetter dans une monnaie différente de l'euro (USD) pour financer cette acquisition. Les développements qui suivent ont pour objet de préciser l'impact IFRS des variations de taux de change affectant la dette d'acquisition libellée en USD, permettant de financer cet investissement aux Etats-Unis, sur les capitaux propres et le résultat net du groupe acquéreur.

1. Les précisions de la norme IAS 21 relatives à l'investissement net

La norme IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères) définit l'investissement net d'un groupe dans une filiale étrangère comme le montant de sa participation dans cette filiale. Les différents actifs et passifs de cette filiale étrangère sont convertis en euros à la clôture de l'exercice sur la base du cours de clôture de la monnaie de fonctionnement de cette filiale ; les écarts de change correspondants sont inscrits directement dans les capitaux propres de ce groupe, dans les autres éléments de son résultat global. Ils n'ont donc aucun impact sur le résultat net du groupe et figurent dans ses capi-

taux propres sous forme de produits ou de charges latents. Lors de la cession de la filiale, les écarts de change correspondants donnent lieu à un recyclage des capitaux propres en résultat net.

2. Le traitement des instruments de couverture selon la norme IFRS 9

Selon le paragraphe 6.3.1 de la norme IFRS 9 (Instruments financiers), les instruments susceptibles de faire l'objet d'une couverture de change peuvent notamment être des investisse-

Selon la norme IFRS 9 (Instruments financiers), les instruments susceptibles de faire l'objet d'une couverture de change peuvent notamment être des investissements nets dans des activités à l'étranger.

ments nets dans des activités à l'étranger. Selon les paragraphes 6.5.13 et 6.5.14 de la norme IFRS 9, les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger doivent être comptabilisées comme suit :
« Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger [...] doivent être comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie :

a) la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace doit être comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (voir paragraphe 6.5.11) ; et

b) la partie inefficace doit être comptabilisée en résultat net. » (§ 6.5.13)

« Le cumul, dans les écarts de conversion des monnaies étrangères, des profits et des pertes sur l'instrument de couverture

l'investissement net que de la dette d'acquisition, seront recyclés en résultat net.

3. L'exemple du groupe Renault

Le document d'enregistrement universel 2021 du groupe Renault (page 425) fournit une bonne illustration du traitement des couvertures :

« L'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat

En cas de cession de la filiale, les écarts de conversion stockés dans les capitaux propres du groupe acquéreur, tant au titre de l'investissement net que de la dette d'acquisition, seront recyclés en résultat net.

qui sont liés à la partie efficace de la couverture doit être sorti des capitaux propres et reclassé en résultat net à titre d'ajustement de reclassement [...]. » (§ 6.5.14)

En synthèse, l'investissement net réalisé aux Etats-Unis et la dette d'acquisition, de même montant, sont tous les deux libellés en USD. La dette d'acquisition constitue donc une couverture totale. Les variations de taux de change (USD/EUR) relatives à l'investissement net sont classées directement dans les capitaux propres du groupe acquéreur sans impact sur son résultat net. Symétriquement, il en est de même des variations de taux de change (USD/EUR) relatives à la dette d'acquisition, d'où une neutralisation parfaite des gains et pertes de change. En cas de cession de la filiale, les écarts de conversion stockés dans les capitaux propres du groupe acquéreur, tant au titre de

net. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement. La composante taux des emprunts en yens utilisée pour la couverture de l'investissement dans Nissan est assimilée à de la part inefficace et est par conséquent enregistrée directement en résultat financier. »

La communication financière met en évidence que la partie taux d'intérêt de la dette financière, inefficace par nature, est inscrite directement en résultat financier. A l'inverse, les variations de taux de change affectant le montant en capital de cette dette financière, qui constitue une couverture efficace dès lors qu'elle est libellée en yens à l'image de l'investissement dans Nissan, sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du groupe Renault. ■